



## **RAPPORT D'ACTIVITE**

**EXERCICE 2022**

### ***Maison D'Enfants MARIE-DOMINIQUE***

*86 Chemin du Razat*

*69390 VERNAISON*

*04 78 46 05 30*

***Directeur de Territoire SUD EST : M Gilles GUIGNARD***

***Directrice : Mme Evelyne MARQUANT***

Association acolea

14 rue de Montbrillant

69003 Lyon

Directrice Générale : Mme Anna SAURI LOPEZ

# 1. Activité et personnel

## 1.1. Activité

L'année 2022 a débuté avec un très net déficit d'usagers présents dans la structure suite à des départs d'enfants non remplacés sur le dernier trimestre 2021 et le premier de 2022 lors desquels nous n'avons quasiment pas reçu de dossiers d'admission.

L'activité de l'établissement se termine sur un déficit conséquent.

A partir du mois de mai, nous avons reçu des dossiers et procédé à des admissions pour revenir dans l'été à un taux de remplissage complet de l'établissement. Pour autant, les locaux ne nous permettent pas de pouvoir mener de la suractivité ; nous n'avons donc pas pu rattraper le déficit de la première partie de l'année.

L'activité doit être mise en perspective avec nos difficultés de recrutement. En effet, faute de personnel nous ne pouvons pas toujours répondre favorablement aux demandes des prescripteurs.

Tableau de suivi mensuel de l'activité

MOIS	Usagers présents à fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS							EN EUROS									
			REALISE			ACCORDE		ECARTS		REALISE			ACCORDE		ECARTS				
			2021	2022	CUMUL 2022	2021	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	2021	PJ 2022	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%
Janvier	31		708	961	961	943	943	18	18	102%	103 120	145,02	139 364	139 364	150 795	150 795	-11 431	-11 431	92%
Février	30		622	851	1 812	851	1 794	0	18	101%	90 594	145,02	123 412	262 776	136 084	286 879	-12 672	-24 103	92%
Mars	29		752	873	2 685	942	2 736	-69	-51	98%	109 529	145,02	126 602	389 379	150 635	437 514	-24 033	-48 135	89%
Avril	24		801	741	3 426	912	3 648	-171	-222	94%	116 666	145,02	107 460	496 839	145 838	583 352	-38 378	-86 514	85%
Mai	23		905	736	4 162	942	4 590	-206	-428	91%	131 813	145,02	106 735	603 573	150 635	733 988	-43 901	-130 414	82%
Juin	25		950	667	4 829	912	5 502	-245	-673	88%	137 351	170,42	113 670	717 243	145 838	879 826	-32 168	-162 582	82%
Juillet	30		889	932	5 761	942	6 444	-10	-683	89%	128 532	170,42	158 831	876 075	150 635	1 030 461	8 196	-154 386	85%
Août	33		772	944	6 705	942	7 386	2	-681	91%	111 616	170,42	160 876	1 036 951	150 635	1 181 096	10 241	-144 145	88%
Septembre	32		960	975	7 680	912	8 298	63	-618	93%	138 797	170,42	166 160	1 203 111	145 838	1 326 934	20 321	-123 824	91%
Octobre	32		950	985	8 665	943	9 241	42	-576	94%	137 351	170,42	167 864	1 370 975	150 795	1 477 730	17 068	-106 755	93%
Novembre	32		952	923	9 588	912	10 153	11	-565	94%	137 640	170,42	157 298	1 528 272	145 838	1 623 568	11 460	-95 296	94%
Décembre	31		912	963	10 551	943	11 096	20	-545	95%	131 857	170,42	164 114	1 692 387	150 795	1 774 363	13 319	-81 976	95%

## 1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes vacants au	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	1.65 ETP		1
ADMINISTRATION	1.10 ETP		3
EDUCATIF	12.5 ETP		58
SOIN	0.90 ETP		0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	9.90 ETP		Services généraux : 25
	<b>26.05 ETP</b>		

Les C.D.D. éducatifs et services généraux ne tiennent pas compte du recours massif à l'intérim et des contrats C.D.D. courts de moins de 7 jours externalisés à compter d'avril 2022. .

5 personnels éducatifs ont donné leur démission au cours de cette année alors que 2 postes étaient déjà vacants. Un éducateur spécialisé a été embauché en juin et une éducatrice spécialisée est arrivée à l'automne d'un autre établissement de l'association. De nombreux remplaçants sont intervenus au cours de cette année et n'ont pas souhaité s'engager. Une perspective d'embauche d'une éducatrice spécialisée en toute fin d'année a abouti en janvier 2023 sur le groupe des plus jeunes, poste vacant depuis 2 ans.

Un personnel éducatif est en arrêt long.

Une jeune remplaçante s'est engagée dans une formation d'éducatrice spécialisée en apprentissage.

Le psychologue a démissionné et sa collègue du SAEE Sud a repris le poste à son retour de congé maternité en aout 2022.

Une salariée en remplacement d'une maitresse de maison en congé parental n'a pas souhaité renouveler son CDD. Une autre remplaçante a repris le poste.

L'agent technique a donné sa démission fin septembre et le poste est resté vacant faute de candidature correspondant aux missions de cette fonction. Cela a entraîné des problèmes de temporalité, les artisans n'étant pas toujours réactifs face à nos besoins. Les entreprises en contrat de maintenance ont été aussi largement sollicitées.

L'assistante administrative en arrêt de travail tout au long de l'année a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2022. La secrétaire assurant le remplacement est arrivée en avril et n'a pas souhaité s'engager en CDI. Cela a produit des retards dans le traitement des dossiers administratifs des factures et une discontinuité dans la collecte des informations comme celle des dossiers d'admission.

### Analyse de la pratique

Les professionnels éducatifs de la Maison d'Enfants bénéficient de séances d'analyse des pratiques professionnelles 2 fois par mois.

Les surveillants de nuit de la structure bénéficient de séances d'analyse des pratiques professionnelles, mutualisées avec un autre établissement de l'association (M.E.C.S. Clair Printemps) à raison d'une fois par mois.

Au-delà de ces temps réguliers, les professionnels de la maison ont assisté à des séances thématiques autour des violences sexuelles menées par l'association l'Enfant Bleu. 5 séances étaient programmées, dont 3 sur 2022.

### Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Collective	A.P.P. dans les situations de maltraitance (3 demi-journées)	Externe / Enfant Bleu
Collective	Gestion de l'agression réelle ou potentielle (2 journées)	Interne
Individuelle	Tuteur référent (3*3 journées)	Externe / Institut Saint Laurent
Collective	Recyclage S.S.T. pour 3 professionnels	Externe
Individuelle	Surveillant de nuit	Externe / institut Saint Laurent
Individuelle	Maitresse de Maison	Externe / Institut Saint Laurent
Individuelle	D.E. Educateur Spécialisé	Externe / Ocellia

- Une salariée embauchée sur un poste de maitresse de maison a fini sa formation, diplômée cette année.
- Un SDN est entré en formation.
- Une éducatrice a bénéficié de la formation Tuteur – 15/11/21 au 16/06/22
- Un recyclage SST a été organisé pour 4 salariés, l'agent technique, une surveillante de nuit et une maitresse de maison. Une éducatrice spécialisée en arrêt n'a pu bénéficier de cette formation.

## 2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

### 2.1 Faits marquants

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, ACOLEA a fait le choix d'organiser ses dispositifs de protection de l'enfance situés sur la Métropole de Lyon en Territoire.

La MECS Marie Dominique, comme le Relais et le SAEE Sud composent le pôle Est dirigé depuis le 1<sup>er</sup> avril par Mme MARQUANT. Pôle Rattaché au Territoire SUD/EST dirigé par Gilles GUIGNARD. A cela s'est ajouté l'arrivée d'un nouveau chef de service qui intervient sur le foyer Relais et auprès de l'équipe ados de la MECS. L'équipe de direction été par conséquent entièrement renouvelée. Une direction de transition a été mis en place sur le premier trimestre 2022 pour préparer cette nouvelle organisation.

L'année 2022 a donc été marquée par un changement de direction mais aussi par de nombreuses démissions qui ont déstabilisé le personnel en poste qui a dû assurer la continuité du service.

Un turnover de personnel éducatif sans précédent n'est pas sans conséquence dans l'accompagnement des usagers qui ont besoin nécessairement de figures d'attachement. Le recours à des intérimaires reste indispensable mais loin d'être satisfaisant. Nous faisons le constat que les remplaçants se raréfient au bénéfice de l'intérim.

La question de l'engagement au sein de nos professions se pose même si nous avons retravaillé les protocoles d'accueil des nouveaux salariés.

Notons que les SAEE Sud et Nord sont intervenus sur les internats de notre nouveau territoire pour présenter le service et permettre d'accompagner les jeunes sortants de foyer ou de MECS par un placement externalisé pour un retour en famille plus contenant.

Un travail autour des adolescents s'effectue en parallèle avec les cadres du territoire pour adapter les prises en charge.

2022 a été marquée également par la réactualisation du projet d'établissement.

Un droit d'alerte a été déposé au cours du mois de décembre. En plus du plan d'action élaboré par la direction et face aux difficultés repérées une étude RPS proposée par le CSE sera menée en 2023.

## 2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Ont été mises en place sur 2022 :

- une action éducative collective autour du corps et de l'intime sur plusieurs séances au printemps avec les enfants du groupe Gônes accueillant 11 enfants âgés de 5 à 9 ans.
- une action éducative collective à destination des jeunes du groupe Ados a été menée en collaboration avec le dispositif 10 pour 10 au printemps 2022. Les membres de ce collectif se sont déplacés par deux fois auprès des jeunes de la M.E.C.S. afin de présenter le dispositif de facilitation d'accès à l'apprentissage. Nous en sommes restés à l'étape de la présentation mais n'excluons pas une prochaine collaboration.
- Des partenariats :
  - Rencontre des chefs de service avec le major de la gendarmerie en mai afin de réécrire le protocole de gestion des fugues. Ce protocole a été ensuite signé entre la gendarmerie et la directrice du pôle.
  - Rencontre avec le collège de secteur (Irigny) à l'automne. Contact avec les écoles maternelles et primaires du secteur à la rentrée des classes. Temps d'échanges réguliers avec les enseignants
  - Contact avec le C.M.P. de secteur par la psychologue afin de mettre en œuvre une plus grande fluidité des prises en charge des enfants et jeunes accueillis.

## 2.3 Expression et participation des usagers

Plusieurs temps collectifs sont prévus durant l'année afin de rassembler et recueillir la parole des jeunes sur différentes thématiques :

Le groupe d'Expression des Usagers permet de rassembler tous les groupes de la maison avec un jeune référent qui se porte-parole du reste du groupe. Ce conseil est organisé et travaillé en amont avec les jeunes en réunion de groupe. Les professionnels en présence sont les suivants : un éducateur par groupe, un chef de service, la directrice du pôle. En 2022, nous en avons tenu 3.

La réunion jeune est organisée sur chaque groupe selon un rythme acté avec les enfants. Cette réunion permet de mettre en discussion le fonctionnement du groupe. De rediscuter des objectifs de groupe avec les jeunes et de leur laisser la parole pour qu'ils s'expriment sur ce qu'ils ont besoin et leurs souhaits. Cette année, nous avons été en difficulté pour tenir ce rythme en raison du grand nombre de remplaçants présents.

La commission cuisine se réunit 3 fois par an. Elle a pour but de permettre aux usagers de pouvoir échanger avec le prestataire restauration et d'envisager ensemble des axes d'amélioration.

### **Participation individuelle des usagers**

Les enfants et jeunes sont amenés à plusieurs reprises à participer et à donner leur avis concernant l'évolution de leur placement et de leur accompagnement. À leur arrivée, l'élaboration du DIPEC leur permet de s'exprimer brièvement concernant leurs attentes liées au placement, en présence des représentants légaux du travailleur social, d'un chef de service de la MECS ainsi que d'un éducateur du groupe d'accueil.

Par la suite, le jeune participe à la réflexion, l'élaboration et la rédaction de son projet (P.A.P.). Il le travaille ainsi avec son éducateur lors d'un temps individuel, puis lors d'une rencontre avec les représentant légaux et le travailleur social. Pour autant, nous éprouvons de grande difficultés à mettre en place des temps de travail autour du projet du jeune qui puissent garantir leur véritable participation. Il est également à noter une plus grande difficulté à mobiliser les représentants légaux sur les temps de projets.

À l'approche de son audience, l'enfant ou le jeune reçoit la lecture de son rapport de situation et est amené à donner son avis dans un court texte intitulé « recueil de l'avis du mineur », dans lequel il lui est demandé de s'exprimer concernant son placement et l'évolution qu'il imagine pour la suite.

## **2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques**

Le bilan de la cellule de veille a eu lieu en janvier 2023 et les incidents ont été nombreux au cours de cette année, particulièrement sur le groupe des pré-adolescents.

### **Etablissement : MECS Marie Dominique**

Réunion de la cellule de Veille du	10.01.2023
Nombre de fiches d'incidents	39
Nombre de fiches d'incidents sans fiche de traitement	Tous les incidents sont traités.  Il serait utile de les archiver dans le commun une fois traitées.
Commentaires	Etre plus précis dans l'intitulé et les numéroter



Typologie des incidents	Commentaires :
<p><b>Auteurs de violence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Usagers à l'encontre des usagers Nombre de fiches :</li> </ul> <p>Violence verbale et physique : 1</p> <p>Violence verbale : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Usagers à l'encontre des professionnels Nombre de fiches :</li> </ul> <p>Violence physique et verbale : 20 dont 20 suite à une contrainte des professionnels (rappel de la règle notamment).</p> <p>Violence Verbale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels à l'encontre des usagers Nombre de fiches :</li> </ul> <p>1 intervention d'un intérimaire sur une contenance</p> <p>1 jeune légèrement blessée par un titulaire lors d'une contenance physique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles à l'encontre des professionnels Nombre de fiches : 0</li> </ul> <p>Violences verbales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intrusions extérieures : Nombre de fiches : 0</li> <li>• Autres (à préciser) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 fiches font état de la dégradation du contexte sur le groupe Hawaï. Enfants qui se plaignent ou discordes entre professionnels.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Rappel de la dernière cellule de veille de novembre 2022 avec 5 nouvelles fiches d'incidents</b></p> <p>Sur l'ensemble:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 incidents sur le groupe ados</li> <li>- 26 incidents sur le groupe Hawaï dont 8 fiches collectives faisant état des difficultés du groupes</li> <li>- 6 incidents sur le groupe des Dra'gônes</li> </ul> <p>1 jeune apparaît dans 6 fiches sur 13 pour le groupe Hawaï</p> <p>Force est de constater que la majorité des fiches d'incidents proviennent du groupe Hawaï</p>

Actions mises en œuvre	Actions prévues pour 2023
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vis-à-vis des usagers :</b> Sanctions, réparations pour les manques de respect, agressions mineures Entretien avec le C de S, la Direction, parfois les parents et l'ASE Mise à distance temporaire ou travail autour d'une réorientation avec l'ASE Mise en place de soin</li>   <li>• <b>Vis-à-vis des professionnels</b> Systématiser une rencontre avec un cadre lors d'agression</li>   <li>• <b>Vis-à-vis des locaux, de l'organisation, du fonctionnement de l'établissement :</b> La grande difficulté actuelle est le manque de l'agent technique et les actes de dégradation sont conséquents. Des artisans sont sollicités mais nous peinons à les faire intervenir</li> </ul>	<p>➤ ...reprendre les actions 2022 non réalisées :</p> <p><b>Mettre l'accent sur le préventif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation MAPA qui devient systématique pour tout nouveau professionnel.</li> <li>- Terminer l'aménagement de la salle d'apaisement afin de permettre aux enfants ce sas hors du groupe.</li> </ul> <p><b>Mettre en place un groupe de travail</b> autour des temps de contenance physique</p> <p><b>Fluidifier le parcours des fiches incident</b> pour que les professionnels de la maison sachent qu'une fiche a été faite et quelles suites sont données.</p> <p><b>Prendre en compte l'usure des professionnels</b> générée par les mouvements institutionnels qui a nécessairement des répercussions sur l'accompagnement des enfants et jeunes accueillis.</p> <p>2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Stabilisation des équipes éducatives : travail autour de l'accueil des nouveaux salariés en interne et au sein de l'association</b></li> <li>• <b>Accompagnement des nouvelles équipes : en cours sur Hawai</b></li> <li>• <b>Communication interne : information systématique auprès des collègues des autres groupes</b></li> <li>• <b>Intervention de partenaires : DPDJ pour tout ce qui concerne les passages à l'acte sexualisés, équipe mobile médico-sociale pour des apports et conseils pour les jeunes présentant des troubles du comportement</b></li> <li>• <b>Mise en place d'un protocole agression</b></li> </ul>

## 3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

### 3.1 Admissions

#### 3.1.1. Demandes d'admissions

Il est à noter que ces chiffres ne sont pas représentatifs concernant le nombre de dossiers reçus. En effet, les dossiers reçus via ODESSAA ne sont ici pas consignés. Nous avons rencontré des difficultés avec le logiciel et lors des départs des usagers, la mise à jour ne s'est malheureusement faite qu'en mai 2022.

### TABLEAUX RAPPORT D'ACTIVITE

#### 3.1 ADMISSIONS

##### 3.1.1 Demandes d'admission

DEMANDES D'ADMISSION	2022	2021	2020	Evolution 2022/2020
Admissions réalisées	15	23	7	114%
Admissions non réalisées	11	60	31	-65%
Dont refus du service		47	6	
Admissions en cours de traitement	0	0	5	
<b>TOTAL DEMANDES D'ADMISSION</b>	<b>15</b>			

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	2022	2021	2020
Moyenne d'âge des demandes	10,2	11,2	
Pourcentage de filles dans les demandes	67%	33%	

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	2022	% année N	2021	2020
Métropole Lyon	17	100%		
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>			

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	2021	% année 2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	12	14%
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	1	1%
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	3	4%
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	2	2%
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	7	8%
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	6	7%
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	15	18%
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	16	19%
Territoire MDM St Fons Vénissieux	14	17%
Territoire MDM Villeurbanne	1	1%
Rhône T1 Beaujolais	1	1%
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%
Territoire hors Métropole et Rhône	5	6%
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%
Métropole Méomie	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	2022	% année N	2021	2020
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	1	6%		
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%		
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	1	6%		
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%		
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	3	18%		
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	4	24%		
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	2	12%		
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%		
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	2	12%		
Territoire MDM St Fons Vénissieux	4	24%		
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%		
Rhône T1 Beaujolais	0	0%		
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%		
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%		
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%		
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%		
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%		
Métropole Méomie	0	0%		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>			

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	2022	% année N	2021	2020
Placement judiciaire confié	16	94%		
Placement administratif	1	6%		
Placement direct par le juge	0	0%		
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	0	0%		
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%		
Aucune mesure	0	0%		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>			

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	2022	% année N	2021	2020
Chez les parents sans SAE	8	47%		
Chez les parents avec SAE	2	12%		
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%		
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%		
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%		
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	6%		
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		
Chez un assistant familial	0	0%		
En établissement médico-social	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	0	0%		
Inconnu	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	6	35%		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>			

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	2022	% année N	2021	2020
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	15	88%		
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	6%		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	6%		
SEGPA Collège	0	0%		
IME - IMPRO	0	0%		
Lycée - Lycée prof	0	0%		
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%		
Salarié	0	0%		
Descolarisation	0	0%		
Autres	0	0%		
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>			

### 3.1.2. Refus d'admission

#### 3.1.2 Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	2022	2021	2020	Evolution N/N-2
Pas de place	5	35	11	-55%
Non adhésion du jeune	0	0		
Non adhésion de la famille	0	1		
En limite d'âge à l'admission	0	0	1	-100%
Maintien d'une mixité de genre	0	0		
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	6	14	13	-54%
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	1		
Autres	0	9	6	-100%
<b>TOTAL REFUS D'ADMISSION</b>	<b>11</b>			

Comme précédemment énoncé, nous n'avons pas reçu de dossier sur la fin d'hiver et le printemps. Cependant, les rares dossiers reçus faisaient état soit de demandes sur des groupes sur lesquels nous n'avions pas de place ou bien portant sur des enfants à difficultés multiples pour lesquels nous n'étions pas en mesure de répondre favorablement. En effet, les profils d'enfants à difficultés multiples n'étaient pas compatibles avec notre manque de personnel.

### 3.1.3. Usagers admis

En 2022, nous avons procédé à 15 admissions sur le M.E.C.S. Marie-Dominique.

#### Caractéristiques des usagers admis dans l'année

3.1.3. Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Age des usagers admis	2022	2021	2020	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0	0	#DIV/0!
3 - 6 ans	2	1	0	#DIV/0!
6 - 10 ans	6	9	3	100%
10 - 14 ans	3	8	3	0%
14 - 16 ans	3	5	1	200%
16 - 18 ans	1	0	0	#DIV/0!
18-21 ans	0	0	0	#DIV/0!
<b>TOTAL DES ADMISSIONS</b>	<b>15</b>			

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	2022	2021	2020
Moyenne d'âge des admissions	#VALEUR!		
Pourcentage de filles dans les admissions	53%		

Un accueil a nécessité la demande d'une dérogation, car l'enfant était trop jeune. Faisant partie d'une fratrie, nous avons accueilli ce jeune garçon qui s'est très rapidement inscrit dans la dynamique du groupe Gônes, accueillant des enfants à partir de 5 ans.

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	2022	% année N	2021	2020
Placement judiciaire confié	14	93%	0	7
Placement administratif	1	7%	1	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>			

Le placement administratif que nous avons fait l'a été dans le cadre de l'étroite collaboration avec la M.D.M. de secteur Givors / Oullins / Saint Genis Laval avec lequel les habitudes de travail permettent des prises en charge nécessitant une particulière fluidité dans les partages d'information.

## Origine géographique

### 3.2.2 Origine des admissions

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	2022	% année N	2021	2020
Métropole Lyon	14	100%	21	7
Département Rhône	0	0%	1	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>			

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	2022	% année N	2021	2020
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	1	7%	1	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	1	7%	1	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	3	20%	7	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	4	27%	0	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	3	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	2	13%	4	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	4	27%	5	
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	1	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	
Métropole Méomie	0	0%	0	
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>			

Les accueils relevant des M.D.M. de Vénissieux et Lyon 1-2-4 sont ici surreprésentés mais correspondent en réalité à l'accueil d'une grande fratrie.



RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	2022	% année N	2021	2020
Chez les parents sans SAEE	6	40%	10	
Chez les parents avec SAEE	2	13%	1	
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	3	
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	7%	3	
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	
Chez un assistant familial	0	0%	3	
En établissement médico-social	0	0%	0	
En établissement hospitalier	0	0%	0	
En internat scolaire	0	0%	0	
En hôtel	0	0%	0	
Autre	0	0%	0	
Inconnu	0	0%	0	
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	6	40%	3	
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>			

## Scolarité / Formation professionnelle

### 3.2.3 Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	2022	% année N	2021	2020
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	14	93%	16	7
UISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	7%	2	0
SEGPA Collège	0	0%	3	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	1	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>			

La grande majorité des enfants et jeunes accueillis étaient inscrits dans une scolarité classique lors de l'admission. Pour autant, tous n'ont pas réussi à « tenir » ces scolarités.

Nous avons, lors de cette année écoulée été confrontés à de l'absentéisme massif pour deux jeunes admis sans pouvoir trouver de solution de remobilisation.

## 3.2 Usagers suivis dans l'année

### 3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	2022	2021	2020	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0		
3 - 6 ans	3	1		
6 - 10 ans	11	12		
10 - 14 ans	14	14		
14 - 16 ans	7	8		
16 - 18 ans	10	6		
Plus de 18 ans	1	4		
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>			

Comme les années précédentes, la M.E.C.S. accueille quasiment exclusivement des enfants et jeunes en placement judiciaire. En effet, les demandes d'accueil en placement administratif sont très rares. Cette année, nous avons été en difficulté pour travailler en lien avec les familles qui, pour certaines, ont été absentes dès l'admission. Nous notons que cela ne présage jamais rien de bon dans la nécessaire collaboration entre les services et les familles.

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	2022	2021	2020
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	12,5	12,8	13,2
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,8	1,6	1,03
Pourcentage de filles dans les accompagnements	52%		

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	2022	% année N	2021	2020
Placement judiciaire confié	44	96%	44	34
Placement administratif	2	4%	1	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>			

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	2022	% année N	2021	2020
Métropole Lyon	43	93%	42	33
Département Rhône	1	2%	2	1
PJJ	0	0%	0	
Autre Département	2	4%	1	
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>			

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	2022	% année N	2021	2020
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	2	4%	2	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	1	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	2	4%	1	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	10	22%	13	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	5	11%	0	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	3	7%	6	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	11	24%	12	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	9	20%	5	
Territoire MDM Villeurbanne	1	2%	2	
Rhône T1 Beaujolais	1	2%	1	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	1	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	
Territoire hors Métropole et Rhône	2	4%	1	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	
Métropole Méomie	0	0%	0	
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>			

### 3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- *Scolarité ou formation*

#### 3.3.2 Besoins des usagers

##### Scolarité et besoins spécifiques des usagers

BESOINS - Scolarité	2022	% année N	2021	2020
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	2	4%	1	2
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	15	33%	3	5
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	8	17%	8	7
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	12			
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	10	22%		

Les jeunes accueillis ont eu des difficultés pour suivre leur scolarité pour 6 d'entre eux. En effet, des jeunes, suivis depuis plusieurs années sur la M.E.C.S. ont été, en 2022, en difficulté scolaire. Les absences massives ont mis en péril leur scolarité. Nous avons été confrontés soit à des jeunes en rupture de leur situation d'alternance, d'apprentissage, soit à des jeunes pour lesquels la réorientation scolaire ayant tardé, ils ont été « décrochés » du système dit classique.

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	2022	% année N	2021	2020
Age pré-scolaire	0	0%	0	
Maternelle - Primaire - Collège	32	70%	24	19
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	4%	0	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	3	7%	8	4
SEGPA Collège	6	13%	1	
IME - IMPRO	0	0%	0	
Lycée - Lycée prof	0	0%	4	4
Université	0	0%	0	
Maison Familiale Rurale (MFR)	1	2%	1	
Apprentissage	2	4%	2	4
Salarié	0	0%	0	
Descolarisation	0	0%	3	2
Autres	0	0%	1	1
Cepaj	0	0%	1	
En recherche d'emploi	0	0%	0	
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>			

- **Conduites à risque**

Les jeunes accueillis en 2022 ont été dans de nombreux mouvements de « fugues ». Il s'est surtout agi de sorties non autorisées, de retours après l'horaire autorisé sur les groupes.

Nous avons également été confrontés à des faits de violence de jeunes envers les éducateurs ou entre jeunes. Ces faits, dans certains cas, ont conduit à des dépôts de plainte ; entraînant ainsi des suivis P.J.J. pour les jeunes concernés.

BESOINS - Conduites à risque	Conduites à risque			
	2022	% année N	2021	2020
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	6	13%	3	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	0	0%	0	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	1	2%	0	2
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	1	2%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	1	2%	3	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	2	4%	5	2
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	16	35%	7	5
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	8	17%	4	7

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Droits de visite et d'hébergement			
	2022	% année N	2021	2020
Utilisateurs accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%		
Utilisateurs accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	1	2%		
Utilisateurs hébergés hors établissement tous les weekends	3	7%		
Utilisateurs hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	11	24%		
Utilisateurs hébergés hors établissement uniquement en vacances	2	4%		
Utilisateurs sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	29	63%		
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>			

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	2022	% année N	2021	2020
Nombre d'usagers concernés	21			
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0			
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0			

Plus de la moitié des enfants et jeunes accueillis dans l'année n'ont disposé d'aucun D.V.H.

- **Santé et soins médicaux**

Une professionnelle de l'établissement est chargée du suivi santé des enfants et jeunes de l'établissement. Cette professionnelle, qui est Aide Médico-Psychologique, a comme mission de suivre le parcours santé de chaque enfant de l'établissement, en lien avec les équipes éducatives ; de s'assurer lors des admissions que l'établissement est bénéficiaire des informations médicales suffisantes pour assurer le suivi. Elle assure en outre la coordination avec les principaux soignants (médecins généralistes, IDE libéraux, centre hospitalier généraux et spécialisés, etc..). Elle actualise de dossier médical de chaque enfant.

	Santé et soins médicaux			
BESOINS - Santé et soins médicaux	2022	% année N	2021	2020
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	11	24%		
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	4	9%		
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	438			
<i>Dont généralistes</i>	61			
<i>Dont spécialistes</i>	293			
<i>Dont psychologues</i>	84			
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	10	22%		

### **Le travail institutionnel et clinique**

La fonction de psychologue à la MECS Marie-Dominique, sur un poste à 40 % ETP, est d'apporter du soutien aux enfants accueillis et aux équipes éducatives par le biais de trois missions :

- **Une mission clinique**

Tenter de percevoir les processus psycho-affectifs à l'œuvre dans le fonctionnement des enfants accueillis pour aider à la prise en charge de ces derniers et aider au soulagement de leurs symptômes. Le psychologue reçoit les enfants en individuel lors de leur arrivée au sein de la maison et peut les rencontrer pour donner suite à une demande des enfants eux-mêmes ou pour répondre un besoin repéré en équipe pluridisciplinaire.

- **Une mission institutionnelle**

Soutenir l'équipe pluridisciplinaire de la MECS. Avec les équipes éducatives, le psychologue propose des espaces pour penser la prise en charge des enfants et aider au repérage des problématiques des jeunes (problématiques sociales, psychologiques et éducatives liées à leur histoire de placement, leur passé traumatique ou carenciel et à leur singularité) pour adapter l'accompagnement de chaque enfant au plus près des besoins de celui-ci. Il travaille aussi en partenariat avec les chefs de services pour apporter contenance auprès de l'équipe éducative.

- **Une mission de partenariat**

Construire un travail de lien avec les partenaires autour de l'enfant (CMP, Psychologues des établissements scolaires, hôpitaux, etc..) mais ceux en charge des accompagnements des parents en visites médiatisées par exemple.

***Fonctions cliniques<sup>1</sup> :***

Entretien avec un enfant : 13  
Entretiens annulés par les enfants : 3

Atelier Conte : 5  
Atelier Rap : 2  
Participation à des temps de groupes avec les éducateurs : 2

***Fonctions institutionnelles :***

- Participation à la réunion pluridisciplinaire hebdomadaire de 1h30 ou 2h par semaine, par équipe. Il y a trois équipes qui correspondent aux trois groupes d'âge d'enfants accueillis.
- Participation du Psychologue prévu sur le travail du PAP en équipe. Aujourd'hui la place du psychologue n'est pas pensée sur les temps d'admission, de PAP avec la famille ou de bilan.

En 2023, pistes de travail, de réflexion pour le psychologue :

- Trouver des espaces « vides » pour prendre le temps de penser sa place de psychologue au sein de l'établissement semble primordial. Le traitement d'une urgence qui agite en permanence la maison empêche la pensée et la répartition du temps de travail n'aide pas à trouver ces espaces.
- Au niveau institutionnel, délimiter les espaces de penser clinique pour aider les équipes à se saisir de ces espaces et les séparer de l'organisationnel prenant beaucoup de place dans les réunions. L'équipe éducative est en grande demande de contenance. Une contenance nécessaire pour leur permettre de pouvoir répondre à leur mission première de contenir les enfants accueillis.
- Repenser la place du psychologue dans le parcours d'accueil de l'enfant. Est-il possible de participer à l'admission, de participer aux bilans, de rencontrer la famille pour faire lien ? Quel est le plus important ? A penser dans le temps de travail imparti.
- Repenser la place du psychologue dans l'équipe de cadre élargi avec une participation régulière à des réunions de cadre
- Réfléchir et poser le cadre des possibilités de rencontres de la psychologue, dans l'informel et le formel.
- Co-construire du groupal avec les équipes éducatives si cela est possible avec les cycles horaires et la couverture éducative de la MECS. Définir des interventions groupales en fonction des âges et problématiques singulières de chacun.

---

<sup>1</sup> Depuis septembre 2022 – Arrivée sur le poste

- *Prises En Charge Partagées*

	PCPE		
	2022	2021	2020
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	2	2	2

### Prise En Charge Partagée

Le groupe Ados a accueilli cette année 2022 une jeune de 17 ans dans le cadre d'une PECP. Elle a été accueillie sur la maison d'enfants à temps plein en semaine avec des temps de relais en week-end et sur les vacances scolaires sur un dispositif hors association.

Cet accompagnement lui a permis un temps de tenir son placement au sein de Marie-Dominique. L'équipe a pu travailler différentes pistes de réorientation de cette jeune à l'aube de sa majorité en lien avec la D.P.P.E.

Le groupe Hawaï a également accompagné un jeune dans le cadre d'une P.E.C.P., grâce à l'intervention à temps plein d'un éducateur sur le groupe d'accueil de ce jeune. Cela a notamment permis au jeune de pouvoir appréhender deux lieux d'accueil différents (la M.E.C.S. et une F.A.). L'accueil de ce jeune s'est arrêté, en lien avec la M.D.M. de référence suite à de nombreux passages à l'acte, et notamment des faits de violence sur le personnel.

## 3.3 Usagers sortis

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	2022	2021	2020
Nombre de sortis	15	14	12

### 3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	2022	% année N	2021	2020
Moins de 3 mois	0			
4 à 12 mois	4			
1 à 3 ans	4			
Plus de 3 ans	7			
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	2,40			

### 3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	3.3.2. Motif de sortie		2021	2020
	2022	% année N		
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	3	20%		
Fin de mesure - Majorité	3	20%		
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%		
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	11	73%		
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%		
Déménagement et autres	0	0%		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>			

Une fratrie de 4 enfants a été réorientée hors département dans le cadre d'un rapprochement du père afin de pouvoir rendre effectifs les D.V.H. accordés. Les enfants ont intégré une M.E.C.S. à proximité du domicile du père, dans la Sarthe.

Les trois jeunes majeurs sortis de notre dispositif ont été un temps accompagnés au-delà de leurs 18 ans, sur dérogation afin de terminer l'année scolaire ou afin de « sécuriser » un retour en famille dans l'attente d'un logement autonome.

2 sorties ont eu lieu avec la mise en place d'un S.A.E.E. La grande proximité avec le S.A.E.E. Sud permet un tuitage dans les situations de retours « fragiles ». Un retour en famille en lien avec la mise en place d'un S.A.E.E. n'a pu se mettre en œuvre ; la famille ayant refusé tout accompagnement après la sortie de l'établissement dans le cadre d'un placement administratif.

Enfin, les autres sorties font état de situations dans lesquelles les jeunes ont à être réorientés, soit pour se rapprocher d'une scolarité, soit parce que le maintien dans l'établissement ne permet plus au jeune de mettre en œuvre son projet.



### 3.3.3. Orientation à la sortie

3.3.3. Orientation à la sortie				
HEBERGEMENT A LA SORTIE	2022	% année N	2021	2020
Chez les parents sans SAEE	2	13%		
Chez les parents avec SAEE	3	20%		
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	1	7%		
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	3	20%		
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%		
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	6	40%		
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		
Chez un assistant familial	2	13%		
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	0	0%		
Inconnu	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>			

### Scolarité / Formation à la sortie

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	2022	% année N	2021	2020
Age pré-scolaire	0	0%	0	
Maternelle - Primaire - Collège	11	73%	8	4
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	3
SEGPA Collège	4	27%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	1	
Université	0	0%	0	
Maison Familiale Rurale (MFR)	1	7%	0	
Apprentissage	1	7%	2	2
Salarié	0	0%	0	
Descolarisation	0	0%	1	1
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	1	
En recherche d'emploi	0	0%	0	
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>			

## 4. Locaux et moyens matériels

Si l'agent technique entretenait les locaux et consacrait du temps à refaire des pièces de l'établissement régulièrement, sa démission et le poste resté vacant depuis a nécessité l'intervention très régulière de professionnels, particulièrement pour des problèmes de production d'eau chaude à l'entrée de l'automne.

Les entreprises de maintenance ont été aussi largement sollicitées.

Les espaces verts sont entretenus par un prestataire extérieur.

La cuisine du groupe Hawaï (groupe des pré-adolescents) a été changée au cours de l'été. Du mobilier de chambres et quelques appareils électro-ménager ont dû être renouvelés dans le cadre des investissements.

## 4. Perspectives 2023

L'année 2022 a donc été marquée par un changement de direction mais aussi par nombreuses démissions.

Un des objectifs majeurs sera de sécuriser, stabiliser l'établissement et de maintenir un dialogue social constructif en cette période de grands changements organisationnels.

Il conviendra en 2023, de poursuivre nos missions et de mettre en œuvre le nouveau projet d'établissement à partir des fiches actions.

Le règlement de fonctionnement sera aussi réactualisé avec la participation des professionnels et des usagers.

Il nous faudra également travailler autour d'une réduction de l'effectif de la MECS, l'internat tels qu'il existe aujourd'hui au bénéfice d'hébergements extérieurs. La collectivité étant moins tolérée par les jeunes aujourd'hui.

Il est aussi indispensable de créer du partenariat avec le médico-social et le sanitaire afin d'accompagner les jeunes présentant des troubles du comportement.

L'association comme l'établissement s'efforce d'accueillir au mieux les nouveaux professionnels afin de les fidéliser.